

# Postes d'assistant de français à l'étranger

[International](#) [1]

Les étudiants de l'UPF volontaires, enthousiastes et responsables ont la possibilité d'obtenir une première expérience professionnelle hors de la Polynésie française en devenant assistant de français à l'étranger.

- Présentation
- Rôle
- Critères d'éligibilité
- Spécificités de l'emploi
- Pays participants
- Comment poser sa candidature ?
- Plus d'infos

Ce programme contribue à la mobilité des étudiants, à l'échelle européenne et mondiale, et leur offre une possibilité de formation et un début de professionnalisation, apportant ainsi une plus-value indéniable à leur parcours universitaire.

---

Le rôle de l'assistant est d'améliorer les compétences en communication des élèves (notamment à l'oral) et d'approfondir leur connaissance de la culture française. Il travaille en appui aux professeurs de français et peut intervenir en classe entière en leur présence ou prendre de petits groupes d'élèves à part. Les assistants de langue sont de véritables ambassadeurs de la France auprès des élèves étrangers.

---

- être étudiant(e) à l'UPF l'année du dépôt de sa candidature ;
- être de nationalité française ou ressortissant européen (selon les destinations) ;
- avoir effectué sa scolarité secondaire dans un établissement français ;
- avoir entre 20 (21 ans pour la Suisse) et 30 ans (35 ans pour l'Autriche, la Colombie, l'Espagne, le Mexique, les Pays-Bas, le Pérou, la République d'Irlande et le Royaume-Uni) ;
- être titulaire, au moment du dépôt de sa candidature, d'une première, deuxième ou troisième année de parcours de licence (L1, L2 ou L3) en fonction de la destination choisie ;
- avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil.

---

Les conditions de travail (durée du contrat, horaires, montant de la rémunération, protection sociale) diffèrent selon les pays ; ces renseignements sont détaillés dans les fiches-pays sur le site Internet du CIEP ([Centre international d'études pédagogiques](#) [2]) et à la rubrique pays participants.

Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois selon le pays. Les obligations de service s'élèvent entre 12 heures et 32 heures par semaine.

L'assistant de français est rémunéré par les autorités étrangères. Toutefois, les frais de voyage, d'hébergement et de nourriture restent à sa charge.

Le CIEP fera connaître les résultats et les candidats retenus seront informés ultérieurement de leur

---

## Postes d'assistant de français à l'étranger

Published on Université de la Polynésie Française (<https://www.upf.pf>)

---

affectation par les autorités étrangères auxquelles il revient d'affecter les assistants de langue.

---

- Langue allemande : Allemagne, Autriche, Suisse alémanique.
  - Langue anglaise : Etats-Unis, Canada, République d'Irlande, Australie, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni.
  - Langue chinoise : Chine, Taiwan.
  - Langue espagnole : Amérique latine (Argentine, Colombie, Equateur, Mexique), Espagne.
  - Autres langues : Italie, Pays-bas, Portugal.
- 

La prochaine campagne de recrutement pour les étudiants de l'UPF ouvrira courant octobre 2016 pour l'année 2017-2018.

L'inscription au programme se fait de manière électronique et en trois étapes :

- 1/ Test d'éligibilité : accessible sur le site internet du CIEP, il permet aux candidats de savoir, en 6 questions, pour quels pays leur profil leur permet de postuler.
  - 2/ Préinscription : suite au test d'éligibilité, les candidats ont la possibilité de réaliser une préinscription, pour laquelle il leur est demandé de choisir dans un menu déroulant leur établissement d'origine ainsi que leur département.
  - 3/ Inscription : saisie du dossier, ajout des pièces jointes demandées et évaluation par le professeur-évaluateur. Le dossier doit être complété avec le plus grand soin.
- 

N'hésitez pas à consulter le site Internet du CIEP et la page Facebook qui contiennent de nombreuses informations sur le programme :

- <http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger> [3]
  - [www.facebook.com/pages/Assistants-de-langue/111833018892802?fref=ts](http://www.facebook.com/pages/Assistants-de-langue/111833018892802?fref=ts) [4]
- 

**URL source:** <https://www.upf.pf/fr/content/postes-d%E2%80%99assistant-de-fran%C3%A7ais-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9tranger>

### Liens

[1] <https://www.upf.pf/fr/th%C3%A9matique/international>

[2] <http://www.ciep.fr/>

[3] <http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

[4] <http://www.facebook.com/pages/Assistants-de-langue/111833018892802?fref=ts>